

RCS : ANNECY  
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 80071  
Numéro SIREN : 349 637 967  
Nom ou dénomination : LUC MAULET

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/013981

**LUC MAULET**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000.000 Euros

Siège social : 3090 Route Nationale 203 – 74800 ETEAUX

349.637.967 RCS ANNECY

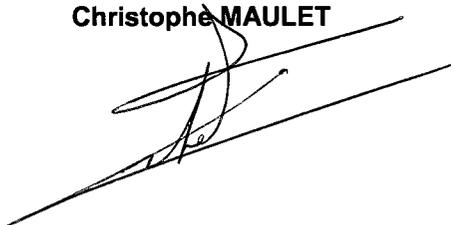
**COMPTES ANNUELS  
31 DECEMBRE 2019**

**Pour copie certifiée conforme.**

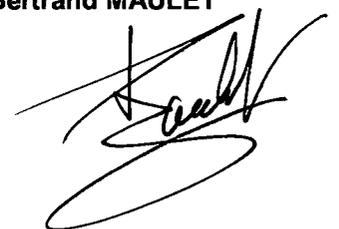
La gérance,  
**Bruno MAULET**



**Christophe MAULET**



**Bertrand MAULET**



Désignation de l'entreprise : <u>SARL ENTREPRISE LUC MAULET</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>3090 ROUTE NATIONALE 203 74800 ETEAUX</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>			
Numéro SIRET * <u>3 4 9 6 3 7 9 6 7 0 0 0 1 0</u>			Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N clos le <u>31/12/2019</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	6 751	
		Fonds commercial (1) AH	AI	7 622	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	2 682 170	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	1 551 257	
		Immobilisations en cours AV	AW	8 216 462	
		Avances et acomptes AX	AY	4 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES 2		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE	100 174	
Prêts BF	BG				
Autres immobilisations financières * BH	BI	23 606			
TOTAL (II) BJ		11 040 786	6 818 761	4 222 025	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	101 260	
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	2 232 444	64 057
		Autres créances (3) BZ	CA	111 473	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres ..... ) CD	CE	316 144	316 144
Disponibilités CF		CG	1 064 741	1 064 741	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	51 127	51 127	
	TOTAL (III) CJ	CK	3 877 189	64 057	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		14 917 975	6 882 817	8 035 158	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations	Stocks :		Créances :	
				78 441	

SAGE Experts-comptables janvier 2020

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL ENTREPRISE LUC MAULET		Néant	<input type="checkbox"/> *
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 1 000 000...)	DA		1 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD		100 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG		904 711	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		637 472	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK		800 145	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL		3 442 328	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		53 090	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		53 090	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		2 704 581	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV		35 885	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		521 797	
	Dettes fiscales et sociales	DY		1 188 494	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régular.	Autres dettes	EA		72 208	
	Produits constatés d'avance (4)	EB		16 775	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC		4 539 740		
Ecart de conversion passif *	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		8 035 158		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		3 008 321		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		501		

### ③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SARL ENTREPRISE LUC MAULET				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens *	FD	10 927	FE		FF	10 927
			} services *	FG	10 812 222	FH	31 770	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		10 823 149	FK	31 770	FL	10 854 919
	Production stockée *					FM	(28 672)	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	296 407	
	Autres produits (1) (11)					FQ	560	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	11 123 214	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 242 068	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	2 980	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 814 846	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	169 835	
	Salaires et traitements *					FY	2 915 676	
	Charges sociales (10)					FZ	1 038 508	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA	1 421 027
			} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	53 090	
	Autres charges (12)					GE	21 343	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	10 679 372		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	443 842		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	775	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	775		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	11 037	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	11 037		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	(10 261)		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	433 581		

SAGE Experts-comptables - janvier 2020

④

## COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ENTREPRISE LUC MAULET		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	609 987		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	161 845		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	771 832		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	201		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	71 245		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	253 139		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	324 585		
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>			HI	447 247		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	92 411		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	150 945		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	11 895 822		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	11 258 350		
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>			HN	637 472		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	999 450	
			– Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	231 774	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
PRIX DE VENTE DES IMMOBILISATIONS CEDEES				609 987		
VALEUR NETTE COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS CEDEES			71 245			
REPRISE AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				161 845		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			253 139			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

SAGE Experts-comptables janvier 2020

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03, ANC 2015-06 et ANC 2015-07 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les hypothèses de base sont la :

- ◆ Continuité de l'exploitation ;
- ◆ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- ◆ Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Principales méthodes utilisées :

#### **1°) Immobilisations incorporelles**

Le poste fonds commercial n'est pas amorti. Il ne fait l'objet d'aucune provision compte tenu d'une valeur supérieure à sa valeur comptable.

#### **2°) Immobilisations corporelles**

Au regard des dispositions comptables portant sur la pratique et la comptabilisation des amortissements, l'entreprise étant au dessus des seuils définis au deuxième alinéa de l'article 17 du Décret n° 83-1020 du 29 Novembre 1983 modifié, et entendant se ranger à l'avis 2005-D du 1<sup>er</sup> Juin 2005 émis par le CNC a :

- comptabilisé en amortissement dérogatoire l'amortissement dégressif.
- considéré que les durées d'usage utilisées antérieurement au 1<sup>er</sup> Janvier 2005 pour l'amortissement de ses biens non décomposables se confondaient avec leurs durées effectives d'utilisation.

L'entreprise n'a par ailleurs identifié dans ses actifs aucun élément décomposable, ni constaté de valeur résiduelle significative.

#### **3°) Immobilisations financières et autres**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est dotée.

#### **4°) Stocks**

Les stocks sont évalués à partir des prix d'acquisition ou des coûts de production.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend, outre le prix d'achat, les frais accessoires significatifs.

#### **5°) Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### **6°) Méthodes d'évaluation et de présentation**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été sensiblement modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## Notes sur le bilan actif

Fonds commercial (hors droit au bail) = 7 622

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	7 622		7 622	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
<b>TOTAL</b>	<b>7 622</b>		<b>7 622</b>	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 11 040 786

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	14 374			14 374
Immobilisations corporelles	10 758 464	2 023 856	1 879 689	10 902 632
Immobilisations financières	63 752	80 205	20 177	123 780
<b>TOTAL</b>	<b>10 836 590</b>	<b>2 104 061</b>	<b>1 899 866</b>	<b>11 040 786</b>

Amortissements et provisions d'actif = 6 818 761

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 751			6 751
Immobilisations corporelles	6 957 055	1 421 027	1 566 073	6 812 010
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>6 963 807</b>	<b>1 421 027</b>	<b>1 566 073</b>	<b>6 818 761</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	6 751	6 751	0	1 ans
Fonds commercial	7 622	0	7 622	Non amortiss.
Inst. techn.mat.out. indust	1 128 807	601 086	527 721	de 2 à 10 ans
Bull, chargeur a pneus	1 120 988	744 490	376 497	de 1 à 5 ans
Pelle chen,pelle a pneus	432 376	205 681	226 695	de 2 à 5 ans
Instal./agenc.divers	362 983	106 799	256 185	de 5 à 15 ans
Port.remorqu,s-remor,tract	7 035 097	4 680 282	2 354 814	de 1 à 5 ans
Voiture fourgon divers	687 933	450 058	237 875	de 2 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	50 035	15 008	35 028	de 3 à 10 ans
Mobilier	80 414	8 606	71 808	de 5 à 8 ans
Immo.corporel. en cours	4 000	0	4 000	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>10 917 006</b>	<b>6 818 761</b>	<b>4 098 245</b>	

Etat des créances = 2 418 651

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	23 606		23 606
Actif circulant & charges d'avance	2 395 045	2 316 604	78 441
<b>TOTAL</b>	<b>2 418 651</b>	<b>2 316 604</b>	<b>102 047</b>

Provisions pour dépréciation = 64 057

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	76 650	8 021	20 614		64 057
Comptes financiers					
<b>TOTAL</b>	<b>76 650</b>	<b>8 021</b>	<b>20 614</b>		<b>64 057</b>

**Notes sur le bilan passif***Capital social = 1 000 000*

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	2000,00	1 000 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>500</b>	<b>2000,00</b>	<b>1 000 000</b>

*Provisions = 853 235*

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	708 851	253 139	161 845		800 145
Provisions pour risques & charges	52 040	53 090	52 040		53 090
<b>TOTAL</b>	<b>760 891</b>	<b>306 229</b>	<b>213 885</b>		<b>853 235</b>

*Etat des dettes = 4 539 740*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 704 581	1 173 162	1 448 708	82 711
Dettes financières diverses	35 885	35 885		
Fournisseurs	521 797	521 797		
Dettes fiscales & sociales	1 188 494	1 188 494		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	72 208	72 208		
Produits constatés d'avance	16 775	16 775		
<b>TOTAL</b>	<b>4 539 740</b>	<b>3 008 321</b>	<b>1 448 708</b>	<b>82 711</b>

**Autres informations***Effectif moyen*

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	
Agents de maîtrise & techniciens	6
Employés	
Ouvriers	53
Apprentis	4
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>

*Engagements financiers reçus*

	TOTAL	ACCORDES PAR	
		DIRIGEANTS	AUTRES
<i>Avals, Cautions, Garanties</i>			
♦ Actions de garanties			
♦ Plafond d'escompte	50 000		50 000
♦ Plafond de découvert	120 000		120 000
♦ Blocages des comptes courants			
♦ Crédit bail	1 685 845		1 685 845
♦ Cautions bancaires	400 000		400 000
♦ Plafond loi Dailly	50 000		50 000

*Engagements hors bilan*

RUBRIQUES	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pension	23 574
Autres engagements donnés	
. Crédit bail (redevances restant à courir)	1 685 845
. Intérêts restant à payer / emprunts en cours	27 187
. Dettes garanties par des sûretés réelles	972 640
<b>TOTAL</b>	<b>2 709 246</b>

*Dettes garanties par des sûretés réelles*

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : 972 640 €

**Autres informations (suite)****INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL***Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours*

<b>Redevances payées</b>	<b>Immobilier</b>	<b>Mat. &amp; Outil.</b>	<b>Autres immob.</b>	<b>TOTAL</b>
Cumuls des exercices antérieurs		1 600 718		1 600 718
Montants de l'exercice		1 064 665		1 064 665
<b>Sous-total</b>		<b>2 665 383</b>		<b>2 665 383</b>

<b>Redevances restant dues</b>	<b>Immobilier</b>	<b>Mat. &amp; Outil.</b>	<b>Autres immob.</b>	<b>TOTAL</b>
A 1 an au plus		747 622		747 622
Entre 1 et 5 ans		947 670		947 670
A plus de 5 ans				
<b>Sous-total</b>		<b>1 695 292</b>		<b>1 695 292</b>

<b>Valeur résiduelle</b>	<b>Immobilier</b>	<b>Mat. &amp; Outil.</b>	<b>Autres immob.</b>	<b>TOTAL</b>
A 1 an au plus		10 610		10 610
Entre 1 et 5 ans		21 470		21 470
A plus de 5 ans				
<b>Sous-total</b>		<b>43 515</b>		<b>43 515</b>

<b>Coût total du crédit-bail</b>	<b>Immobilier</b>	<b>Mat. &amp; Outil.</b>	<b>Autres immob.</b>	<b>TOTAL</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 404 190</b>		<b>4 404 190</b>

*Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété*

	<b>Immobilier</b>	<b>Mat. &amp; Outil.</b>	<b>Autres immob.</b>	<b>TOTAL</b>
Valeur d'origine		4 350 645		4 350 645
Cumuls des dotations antérieures		1 570 296		1 570 296
Dotations de l'exercice		996 523		996 523
<b>Valeur nette comptable</b>		<b>1 783 826</b>		<b>1 783 826</b>

## POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

*Produits à recevoir = 36 871*

<b>Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
<i>Clients factures à établir</i>	6 240
<b>TOTAL</b>	<b>6 240</b>

<b>Produits à recevoir sur autres créances</b>	<b>Montant</b>
<i>Fourn rrr à obtenir</i>	7 398
<i>Divers produits à recevoir</i>	23 233
<b>TOTAL</b>	<b>30 631</b>

*Charges constatées d'avance = 51 127*

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>Montant</b>
<i>Charges constatées d'avance</i>	51 127
<b>TOTAL</b>	<b>51 127</b>

*Charges à payer = 769 683*

<b>Emprunts &amp; dettes auprès des étab. de crédit</b>	<b>Montant</b>
<i>Interets courus à payer</i>	512
<i>Interets courus à payer</i>	501
<b>TOTAL</b>	<b>1 013</b>

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
<i>Fourn factures non parvenues.</i>	27 724
<b>TOTAL</b>	<b>27 724</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>Montant</b>
<i>Dettes prov particip salaries</i>	52 411
<i>Salaires charges à payer</i>	391 730
<i>Org.soc. charges à payer</i>	242 633
<i>Etat charges à payer</i>	1 963
<b>TOTAL</b>	<b>688 738</b>

<b>Autres dettes</b>	<b>Montant</b>
<i>Divers charges à payer</i>	35 972
<i>Clients rrr à accorder</i>	16 237
<b>TOTAL</b>	<b>52 208</b>

*Produits constatés d'avance = 16 775*

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>Montant</b>
<i>Produits constatés d'avance</i>	16 775
<b>TOTAL</b>	<b>16 775</b>

**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D EXERCICE*****DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR*****Divers produits à recevoir**

Remboursement sinistres	1 112,16
Remboursement stage de formation	19 321,00
Prestations de services	2 800,00
	<hr/>
	<b>23 233,16</b>

***DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE*****Charges constatées d'avance**

Crédit bail	47 653,00
Maintenance	1 574,38
Location immobilière	1 900,00
	<hr/>
	<b>51 127,38</b>

***DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE*****Produits constatés d'avance**

Avances sur travaux	16 774,50
---------------------	-----------

**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D EXERCICE****DETAIL DES CHARGES A PAYER**

**Dettes provisionnées sur participation des salariés** 52 411,39

**Salaires charges à payer**

Indemnité	17 326,39
Intéressement des salariés	38 403,69
Gratifications et primes	336 000,00
	<u>391 730,08</u>

**Organismes sociaux charges à payer**

Caisse des congés payés	56 284,63
URSSAF	46 592,00
Cotisations retraites et prévoyances	17 169,00
Cotisations mutuelle	7 266,54
Cotisations cadres	493,13
Sécurité Sociale des Indépendants	39 600,00
Charges sociales sur primes	48 600,00
Charges sociales sur gratifications	26 628,00
	<u>242 633,30</u>

**Etat charges à payer**

CET	1 963,00
-----	----------

**Divers charges à payer**

Honoraires	16 600,00
Frais de déplacements	4 234,31
Electricité	1 210,00
Entretien matériel	494,64
Sous-traitance	2 662,50
Assurances	10 770,05
	<u>35 971,50</u>

## **LUC MAULET**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000.000 Euros

Siège social : 3090 Route Nationale 203 – 74800 ETEAUX

349.637.967 RCS ANNECY

### **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

### **EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 SEPTEMBRE 2020**

#### **RESOLUTION PROPOSEE**

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition de la Gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à la somme de 637.471,96 € de la façon suivante :

- |   |                  |
|---|------------------|
| - à titre de dividendes aux associés, la somme de ..... | 540.000,00 euros |
| - le solde au compte « Autres réserves », soit .....    | 97.471,96 euros  |

Le dividende est ainsi fixé à 1.080 € par part sociale et sera payable au siège social à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Conformément aux dispositions de l'article 200 A 1 A 1<sup>er</sup> du Code général des impôts, les dividendes, lorsqu'ils sont versés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à des contribuables personnes physiques domiciliés fiscalement en France, font l'objet de plein droit de la « flat tax » ou prélèvement forfaitaire unique fixé à ce jour au taux de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux actuel de 17,20%, soit une taxation globale de 30%.

Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune) peuvent demander à être dispensés du prélèvement forfaitaire de 12,8% - la dispense permettant de différer le paiement de l'impôt.

Conformément à l'article 242 quater du Code général des impôts, la demande de dispense, qui prend la forme d'une attestation sur l'honneur, doit être formulée, sous la responsabilité du contribuable avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

Enfin, il est précisé que les personnes physiques peuvent opter annuellement pour l'imposition de leurs revenus mobiliers selon le barème progressif lors du dépôt de leur déclaration de revenus ; ladite option étant irrévocable et concerne l'ensemble des revenus et plus-values de l'année - l'option du barème progressif permettant de conserver l'abattement de 40% sur les dividendes bruts et la CSG déductible de 6,8%.

Le prélèvement forfaitaire de 12,8% acquitté lors de la mise en paiement du dividende sera déduit de l'impôt dû.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices :

<b>Exercice</b>	<b>Dividende versé par part sociale</b>	<b>Eligibles à la réfaction</b>	<b>Non éligibles à la réfaction</b>
31.12.2016	600 €	600 €	0 €
31.12.2017	720 €	720 €	0 €
31.12.2018	1.080 €	1.080 €	0 €

#### **RESOLUTION VOTEE**

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition de la Gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à la somme de 637.471,96 € de la façon suivante :

- à titre de dividendes aux associés, la somme de ..... 540.000,00 euros
- le solde au compte « Autres réserves », soit ..... 97.471,96 euros

Le dividende est ainsi fixé à 1.080 € par part sociale et sera payable au siège social à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Conformément aux dispositions de l'article 200 A 1 A 1<sup>er</sup> du Code général des impôts, les dividendes, lorsqu'ils sont versés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à des contribuables personnes physiques domiciliés fiscalement en France, font l'objet de plein droit de la « flat tax » ou prélèvement forfaitaire unique fixé à ce jour au taux de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux actuel de 17,20%, soit une taxation globale de 30%.

Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune) peuvent demander à être dispensés du prélèvement forfaitaire de 12,8% - la dispense permettant de différer le paiement de l'impôt.

Conformément à l'article 242 quater du Code général des impôts, la demande de dispense, qui prend la forme d'une attestation sur l'honneur, doit être formulée, sous la responsabilité du contribuable avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

Enfin, il est précisé que les personnes physiques peuvent opter annuellement pour l'imposition de leurs revenus mobiliers selon le barème progressif lors du dépôt de leur déclaration de revenus ; ladite option étant irrévocable et concerne l'ensemble des revenus et plus-values de l'année - l'option du barème progressif permettant de conserver l'abattement de 40% sur les dividendes bruts et la CSG déductible de 6,8%.

Le prélèvement forfaitaire de 12,8% acquitté lors de la mise en paiement du dividende sera déduit de l'impôt dû.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices :

<b>Exercice</b>	<b>Dividende versé par part sociale</b>	<b>Eligibles à la réfaction</b>	<b>Non éligibles à la réfaction</b>
31.12.2016	600 €	600 €	0 €
31.12.2017	720 €	720 €	0 €
31.12.2018	1.080 €	1.080 €	0 €

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

**Pour copie certifiée conforme:**

La gérance,  
**Bruno MAULET**



**Christophe MAULET**



**Bertrand MAULET**



# GRT CONSULTANTS

Commissaires aux Comptes

Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Chambéry

SELARL au capital de 8 000 €  
Siret 433 524 980 00037

## SARL Entreprise Luc MAULET

Société A Responsabilité Limitée au capital de 1 000 000 €

Siège Social : 3090 Route Nationale 203

74800 ETEAUX

EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2019

## ***RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***

SELARL au capital de 8 000 €  
Siret 433 524 980 00037  
85 Av de la Plaine  
74970 MARIGNIER  
Tél : 04 50 18 07 40



commissaire  
aux comptes



**SARL LUC MAULET**  
**Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 000 €**

**Siège social : 3090 Route Nationale 203**  
**74800 ETEAUX**

**SIR 349 637 967**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Comptes annuels – Exercice clos le 31 Décembre 2019**

---

A l'Assemblée Générale de la société « LUC MAULET »

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LUC MAULET relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ***Estimation comptable***

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société concernant les points suivants :

- Provisions pour litiges : nous avons apprécié le bien fondé des provisions ainsi que le caractère raisonnable de leurs estimations sur la base des demandes formulées.
- Provision sur créances clients : nous avons procédé à l'appréciation de la méthode utilisée basée sur l'ancienneté des créances et leur risque total d'irrecouvrabilité et vérifié la correcte application de la méthode retenue.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion des Gérants et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les Gérants.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marignier,  
Le 12 Juin 2020

**Le Commissaire aux comptes**  
**GRT CONSULTANTS**  
L. RUBIN DELANCHY





ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	6 751	6 751	7 622	0,09	7 622	0,10
Fonds commercial	7 622					
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 682 170	1 551 257	1 130 914	14,07	1 028 096	14,07
Autres immobilisations corporelles	8 216 462	5 260 753	2 955 709	36,78	2 510 763	34,36
Immobilisations en cours	4 000		4 000	0,05	262 549	3,59
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations					20 000	0,27
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	100 174		100 174	1,25	24 172	0,33
Prêts						
Autres immobilisations financières	23 606		23 606	0,29	19 580	0,27
<b>TOTAL (I)</b>	<b>11 040 786</b>	<b>6 818 761</b>	<b>4 222 025</b>	<b>52,54</b>	<b>3 872 783</b>	<b>53,00</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements	101 260		101 260	1,26	104 240	1,43
En cours de production de biens					28 672	0,39
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	2 232 444	64 057	2 168 388	26,99	2 421 797	33,15
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	62 719		62 719	0,78	33	0,00
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					35 928	0,49
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	18 123		18 123	0,23	19 549	0,27
. Autres	30 631		30 631	0,38	30 415	0,42
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	316 144		316 144	3,93	316 144	4,33
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 064 741		1 064 741	13,25	440 987	6,04
Charges constatées d'avance	51 127		51 127	0,64	36 018	0,49
<b>TOTAL (II)</b>	<b>3 877 189</b>	<b>64 057</b>	<b>3 813 133</b>	<b>47,46</b>	<b>3 433 782</b>	<b>47,00</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>14 917 975</b>	<b>6 882 817</b>	<b>8 035 158</b>	<b>100,00</b>	<b>7 306 566</b>	<b>100,00</b>



PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 1 000 000 )	1 000 000	12,45	1 000 000	13,69
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100 000	1,24	100 000	1,37
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	904 711	11,26	764 945	10,47
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>637 472</b>	<b>7,93</b>	<b>679 766</b>	<b>9,30</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	800 145	9,96	708 851	9,70
<b>TOTAL(I)</b>	<b>3 442 328</b>	<b>42,84</b>	<b>3 253 562</b>	<b>44,53</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL(II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques	53 090	0,66	52 040	0,71
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>53 090</b>	<b>0,66</b>	<b>52 040</b>	<b>0,71</b>
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	2 704 080	33,65	2 299 328	31,47
. Découverts, concours bancaires	501	0,01	1 611	0,02
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	35 885	0,45	75 229	1,03
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	521 797	6,49	455 802	6,24
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	444 141	5,53	306 203	4,19
. Organismes sociaux	242 633	3,02	252 975	3,46
. Etat, impôts sur les bénéfices	18 933	0,24		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	475 055	5,91	509 683	6,98
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	7 731	0,10	31 482	0,43
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	72 208	0,90	68 651	0,94
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	16 775	0,21		
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>4 539 740</b>	<b>56,50</b>	<b>4 000 963</b>	<b>54,76</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>8 035 158</b>	<b>100,00</b>	<b>7 306 566</b>	<b>100,00</b>



COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le		Exercice précédent		Variation			
	31/12/2019 (12 mois)		31/12/2018 (12 mois)		absolue (12 / 12)			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens	10 927		10 927	0,10	10 165	0,10	762	7,50
Production vendue services	10 812 222	31 770	10 843 992	99,90	10 649 046	99,90	194 946	1,83
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>10 823 149</b>	<b>31 770</b>	<b>10 854 919</b>	<b>100,00</b>	<b>10 659 210</b>	<b>100,00</b>	<b>195 709</b>	<b>1,84</b>
Production stockée			-28 672	-0,25	14 672	0,14	-43 344	-295,41
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			296 407	2,73	156 109	1,46	140 298	89,87
Autres produits			560	0,01	3 338	0,03	-2 778	-83,21
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>11 123 214</b>	<b>102,47</b>	<b>10 833 330</b>	<b>101,63</b>	<b>289 884</b>	<b>2,68</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 242 068	11,44	1 221 715	11,46	20 353	1,67
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			2 980	0,03	14 380	0,13	-11 400	-79,27
Autres achats et charges externes			3 814 846	35,14	3 515 765	32,98	299 081	8,51
Impôts, taxes et versements assimilés			169 835	1,56	181 310	1,70	-11 475	-6,32
Salaires et traitements			2 915 676	26,86	2 924 466	27,44	-8 790	-0,29
Charges sociales			1 038 508	9,57	946 741	8,88	91 767	9,69
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 421 027	13,09	1 184 295	11,11	236 732	19,99
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges			53 090	0,49	52 040	0,49	1 050	2,02
Autres charges			21 343	0,20	12 383	0,12	8 960	72,36
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>10 679 372</b>	<b>98,38</b>	<b>10 053 095</b>	<b>94,31</b>	<b>626 277</b>	<b>6,23</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>443 842</b>	<b>4,09</b>	<b>780 235</b>	<b>7,32</b>	<b>-336 393</b>	<b>-43,10</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			775	0,01	764	0,01	11	1,44
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>775</b>	<b>0,01</b>	<b>764</b>	<b>0,01</b>	<b>11</b>	<b>1,44</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			11 037	0,10	9 625	0,09	1 412	14,67
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>11 037</b>	<b>0,10</b>	<b>9 625</b>	<b>0,09</b>	<b>1 412</b>	<b>14,67</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-10 261</b>	<b>-0,08</b>	<b>-8 861</b>	<b>-0,07</b>	<b>-1 400</b>	<b>-15,79</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>433 581</b>	<b>3,99</b>	<b>771 374</b>	<b>7,24</b>	<b>-337 793</b>	<b>-43,78</b>



COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	609 987	5,62	292 167	2,74	317 820	108,78
Reprises sur provisions et transferts de charges	161 845	1,49	104 289	0,98	57 556	55,19
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>771 832</b>	<b>7,11</b>	<b>396 456</b>	<b>3,72</b>	<b>375 376</b>	<b>94,68</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	201	0,00	2 167	0,02	-1 966	-90,71
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	71 245	0,66	18 651	0,17	52 594	281,99
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	253 139	2,33	249 212	2,34	3 927	1,58
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>324 585</b>	<b>2,99</b>	<b>270 030</b>	<b>2,53</b>	<b>54 555</b>	<b>20,20</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>447 247</b>	<b>4,12</b>	<b>126 425</b>	<b>1,19</b>	<b>320 822</b>	<b>253,76</b>
Participation des salariés (IX)	92 411	0,85	97 203	0,91	-4 792	-4,92
Impôts sur les bénéfices (X)	150 945	1,39	120 830	1,13	30 115	24,92
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>11 895 822</b>	<b>109,59</b>	<b>11 230 550</b>	<b>105,36</b>	<b>665 272</b>	<b>5,92</b>
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>11 258 350</b>	<b>103,72</b>	<b>10 550 783</b>	<b>98,98</b>	<b>707 567</b>	<b>6,71</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>637 472</b>	<b>5,87</b>	<b>679 766</b>	<b>6,38</b>	<b>-42 294</b>	<b>-6,21</b>
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	999 450	9,21	846 979	7,95	152 471	18,00
Dont Crédit-bail immobilier						

# ANNEXE

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03, ANC 2015-06 et ANC 2015-07 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les hypothèses de base sont la :

- ◆ Continuité de l'exploitation ;
- ◆ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- ◆ Indépendance des exercices,



Et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Principales méthodes utilisées :

#### 1°) Immobilisations incorporelles

Le poste fonds commercial n'est pas amorti. Il ne fait l'objet d'aucune provision compte tenu d'une valeur supérieure à sa valeur comptable.

#### 2°) Immobilisations corporelles

Au regard des dispositions comptables portant sur la pratique et la comptabilisation des amortissements, l'entreprise étant au dessus des seuils définis au deuxième alinéa de l'article 17 du Décret n° 83-1020 du 29 Novembre 1983 modifié, et entendant se ranger à l'avis 2005-D du 1<sup>er</sup> Juin 2005 émis par le CNC a :

- comptabilisé en amortissement dérogatoire l'amortissement dégressif.
- considéré que les durées d'usage utilisées antérieurement au 1<sup>er</sup> Janvier 2005 pour l'amortissement de ses biens non décomposables se confondaient avec leurs durées effectives d'utilisation.

L'entreprise n'a par ailleurs identifié dans ses actifs aucun élément décomposable, ni constaté de valeur résiduelle significative.

#### 3°) Immobilisations financières et autres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est dotée.

#### 4°) Stocks

Les stocks sont évalués à partir des prix d'acquisition ou des coûts de production.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend, outre le prix d'achat, les frais accessoires significatifs.

#### 5°) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### 6°) Méthodes d'évaluation et de présentation

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été sensiblement modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## Notes sur le bilan actif



Fonds commercial (hors droit au bail) = 7 622

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	7 622		7 622	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
<b>TOTAL</b>	<b>7 622</b>		<b>7 622</b>	

## Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 11 040 786

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	14 374			14 374
Immobilisations corporelles	10 758 464	2 023 856	1 879 689	10 902 632
Immobilisations financières	63 752	80 205	20 177	123 780
<b>TOTAL</b>	<b>10 836 590</b>	<b>2 104 061</b>	<b>1 899 866</b>	<b>11 040 786</b>

Amortissements et provisions d'actif = 6 818 761

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 751			6 751
Immobilisations corporelles	6 957 055	1 421 027	1 566 073	6 812 010
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>6 963 807</b>	<b>1 421 027</b>	<b>1 566 073</b>	<b>6 818 761</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	6 751	6 751	0	1 ans
Fonds commercial	7 622	0	7 622	Non amortiss.
Inst. techn.mat.out. indust	1 128 807	601 086	527 721	de 2 à 10 ans
Bull. chargeur a pneus	1 120 988	744 490	376 497	de 1 à 5 ans
Pelle chen.pelle a pneus	432 376	205 681	226 695	de 2 à 5 ans
Instal./agenc.divers	362 983	106 799	256 185	de 5 à 15 ans
Port.remorqu,s-remor,tract	7 035 097	4 680 282	2 354 814	de 1 à 5 ans
Voiture fourgon divers	687 933	450 058	237 875	de 2 à 5 ans
Mat.bureau &informatique	50 035	15 008	35 028	de 3 à 10 ans
Mobilier	80 414	8 606	71 808	de 5 à 8 ans
Immo.corporel. en cours	4 000	0	4 000	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>10 917 006</b>	<b>6 818 761</b>	<b>4 098 245</b>	

Etat des créances = 2 418 651

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	23 606		23 606
Actif circulant & charges d'avance	2 395 045	2 316 604	78 441
<b>TOTAL</b>	<b>2 418 651</b>	<b>2 316 604</b>	<b>102 047</b>

Provisions pour dépréciation = 64 057

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	76 650	8 021	20 614		64 057
Comptes financiers					
<b>TOTAL</b>	<b>76 650</b>	<b>8 021</b>	<b>20 614</b>		<b>64 057</b>

**Notes sur le bilan passif***Capital social = 1 000 000*

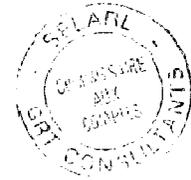
Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	2000,00	1 000 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>500</b>	<b>2000,00</b>	<b>1 000 000</b>

*Provisions = 853 235*

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	708 851	253 139	161 845		800 145
Provisions pour risques & charges	52 040	53 090	52 040		53 090
<b>TOTAL</b>	<b>760 891</b>	<b>306 229</b>	<b>213 885</b>		<b>853 235</b>

*Etat des dettes = 4 539 740*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 704 581	1 173 162	1 448 708	82 711
Dettes financières diverses	35 885	35 885		
Fournisseurs	521 797	521 797		
Dettes fiscales & sociales	1 188 494	1 188 494		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	72 208	72 208		
Produits constatés d'avance	16 775	16 775		
<b>TOTAL</b>	<b>4 539 740</b>	<b>3 008 321</b>	<b>1 448 708</b>	<b>82 711</b>



**Autres informations***Effectif moyen*

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	
Agents de maîtrise & techniciens	6
Employés	
Ouvriers	53
Apprentis	4
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>

*Engagements financiers reçus*

	TOTAL	ACCORDES PAR	
		DIRIGEANTS	AUTRES
<b>Avals, Cautions, Garanties</b>			
♦ Actions de garanties			
♦ Plafond d'escompte	50 000		50 000
♦ Plafond de découvert	120 000		120 000
♦ Blocages des comptes courants			
♦ Crédit bail	1 685 845		1 685 845
♦ Cautions bancaires	400 000		400 000
♦ Plafond loi Dailly	50 000		50 000

*Engagements hors bilan*

RUBRIQUES	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pension	23 574
Autres engagements donnés	
. Crédit bail (redevances restant à courir)	1 685 845
. Intérêts restant à payer / emprunts en cours	27 187
. Dettes garanties par des sûretés réelles	972 640
<b>TOTAL</b>	<b>2 709 246</b>

*Dettes garanties par des sûretés réelles*

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : 972 640 €

**Autres informations (suite)****INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL***Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours*

<b>Redevances payées</b>	<b>Immobilier</b>	<b>Mat. &amp; Outil.</b>	<b>Autres immob.</b>	<b>TOTAL</b>
Cumuls des exercices antérieurs		1 600 718		1 600 718
Montants de l'exercice		1 064 665		1 064 665
<b>Sous-total</b>		<b>2 665 383</b>		<b>2 665 383</b>

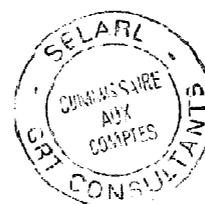
<b>Redevances restant dues</b>	<b>Immobilier</b>	<b>Mat. &amp; Outil.</b>	<b>Autres immob.</b>	<b>TOTAL</b>
A 1 an au plus		747 622		747 622
Entre 1 et 5 ans		947 670		947 670
A plus de 5 ans				
<b>Sous-total</b>		<b>1 695 292</b>		<b>1 695 292</b>

<b>Valeur résiduelle</b>	<b>Immobilier</b>	<b>Mat. &amp; Outil.</b>	<b>Autres immob.</b>	<b>TOTAL</b>
A 1 an au plus		10 610		10 610
Entre 1 et 5 ans		21 470		21 470
A plus de 5 ans				
<b>Sous-total</b>		<b>43 515</b>		<b>43 515</b>

<b>Coût total du crédit-bail</b>	<b>Immobilier</b>	<b>Mat. &amp; Outil.</b>	<b>Autres immob.</b>	<b>TOTAL</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 404 190</b>		<b>4 404 190</b>

*Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété*

	<b>Immobilier</b>	<b>Mat. &amp; Outil.</b>	<b>Autres immob.</b>	<b>TOTAL</b>
Valeur d'origine		4 350 645		4 350 645
Cumuls des dotations antérieures		1 570 296		1 570 296
Dotations de l'exercice		996 523		996 523
<b>Valeur nette comptable</b>		<b>1 783 826</b>		<b>1 783 826</b>



## POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

*Produits à recevoir = 36 871*

<b>Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés</b>	Montant
<i>Clients factures a etablir</i>	6 240
<b>TOTAL</b>	<b>6 240</b>

<b>Produits à recevoir sur autres créances</b>	Montant
<i>Fourn rrr a obtenir</i>	7 398
<i>Divers produits a recevoir</i>	23 233
<b>TOTAL</b>	<b>30 631</b>

*Charges constatées d'avance = 51 127*

<b>Charges constatées d'avance</b>	Montant
<i>Charges constatee d'avance</i>	51 127
<b>TOTAL</b>	<b>51 127</b>

*Charges à payer = 769 683*

<b>Emprunts &amp; dettes auprès des étab. de crédit</b>	Montant
<i>Interets courus a payer</i>	512
<i>Interets courus a payer</i>	501
<b>TOTAL</b>	<b>1 013</b>

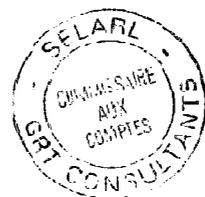
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	Montant
<i>Fourn factures non parvenues.</i>	27 724
<b>TOTAL</b>	<b>27 724</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	Montant
<i>Dettes prov particip salaries</i>	52 411
<i>Salaires charges a payer</i>	391 730
<i>Org.soc. charges a payer</i>	242 633
<i>Etat charges a payer</i>	1 963
<b>TOTAL</b>	<b>688 738</b>

<b>Autres dettes</b>	Montant
<i>Divers charges a payer</i>	35 972
<i>Clients rrr a accorder</i>	16 237
<b>TOTAL</b>	<b>52 208</b>

*Produits constatés d'avance = 16 775*

<b>Produits constatés d'avance</b>	Montant
<i>Produits constates d'avance</i>	16 775
<b>TOTAL</b>	<b>16 775</b>



**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D EXERCICE*****DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR*****Divers produits à recevoir**

Remboursement sinistres	1 112,16
Remboursement stage de formation	19 321,00
Prestations de services	2 800,00
	<hr/>
	<b>23 233,16</b>

***DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE*****Charges constatées d'avance**

Crédit bail	47 653,00
Maintenance	1 574,38
Location immobilière	1 900,00
	<hr/>
	<b>51 127,38</b>

***DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE*****Produits constatés d'avance**

Avances sur travaux	16 774,50
---------------------	-----------



**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D EXERCICE****DETAIL DES CHARGES A PAYER****Dettes provisionnées sur participation des salariés** 52 411,39**Salaires charges à payer**

Indemnité	17 326,39
Intéressement des salariés	38 403,69
Gratifications et primes	336 000,00
	<u>391 730,08</u>

**Organismes sociaux charges à payer**

Caisse des congés payés	56 284,63
URSSAF	46 592,00
Cotisations retraites et prévoyances	17 169,00
Cotisations mutuelle	7 266,54
Cotisations cadres	493,13
Sécurité Sociale des Indépendants	39 600,00
Charges sociales sur primes	48 600,00
Charges sociales sur gratifications	26 628,00
	<u>242 633,30</u>

**Etat charges à payer**

CET	1 963,00
-----	----------

**Divers charges à payer**

Honoraires	16 600,00
Frais de déplacements	4 234,31
Electricité	1210,00
Entretien matériel	494,64
Sous-traitance	2662,50
Assurances	10 770,05
	<u>35 971,50</u>

